

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Communautaire

15 avril 2025 à 18H

Point n°	Compétences / Commissions	Ordre du jour	N° de page
1	Finances	Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget principal (version actualisée)	5
2	Finances	Vote du Budget principal	5-9
3	Finances	Vote des taux d'imposition des taxes directes locales	10
4	Finances	Vote du budget annexe « développement économique »	10-14
5	Finances	Vote du budget annexe « Immobilier locatif d'entreprise »	15-19
6	Finances	Vote du budget annexe « centre aquatique »	19-24
7	Finances	Vote du budget annexe « tourisme »	24-29
8	Finances	Vote du Budget annexe « GEMAPI »	29-33
9	Finances	Vote du Budget annexe « O2S Sport Santé Bien-être »	34-41
10	Finances	Vote du Budget annexe « l'Hôpital-EHPAD »	41-45
11	Finances	Vote du Budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés »	46-50
12	Finances	Vote du budget annexe « Mobilité »	50-54
13	Finances / solidarité communautaire	Fonds d'accompagnement financier aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres : modification du règlement et validation de la programmation 2025	55-57
14	Urbanisme	Détermination du Périmètre Délimité des Abords (PDA) de Mers-les-Bains	58
15	Environnement / Déchets	Signature du nouveau contrat CITEO/Adelphe intitulé « Contrat type pour la collecte sélective » pour la période d'agrément 2025-2029 (filiale des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphique).	58-60
16	Questions et informations diverses	Remarques des conseillers communautaires	60

Pièces jointes :

Annexe 1 : Compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 18 mars 2025

Annexe 2 : Projet de Budget principal pour l'année 2025

Annexe 3 : Note brève et synthétique à l'appui du vote des budgets

Annexe 4 : Projet de Budget annexe « développement économique »

Annexe 5 : Projet de Budget annexe « Immobilier locatif d'entreprise »

Annexe 6 : Projet de Budget annexe « centre aquatique »

Annexe 7 : Projet de Budget annexe « tourisme »

Annexe 8 : Projet de Budget annexe « GEMAPI »

Annexe 9 : Projet de Budget annexe « O2S Sport Santé Bien-être »

Annexe 10 : Projet de Budget annexe « l'Hôpital-EHPAD »

Annexe 11 : Projet de Budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés »

Annexe 12 : Projet de Budget annexe « Mobilité »

Annexe 13a, 13b, 13c : Etats 1259

Annexe 14 : Compte financier unique 2024 – budget principal

Annexe 15 : Projet de périmètre délimité des abords de Mers-les-Bains

Annexe 16 : Contrat type pour la collecte sélective agrément 2025 2029 CITEO - Contrat collecte sélective Citeo Adelphe Spécimen

Annexe 17 : contrat type pour la collecte sélective agrément 2025 2029 CITEO -Barème aval Document OCAPEM

Les pièces jointes ont été adressées avec la note de synthèse jointe à la convocation. Elles n'ont pas été modifiées et ne font pas l'objet d'un nouvel envoi à l'appui du présent compte-rendu.

■ ETAT DES PRESENCES

Etaient présents tous les 50 membres en exercice, à l'exception de :

Madame Nicole Taris, absente excusée, ayant donné procuration à Monsieur Alain Trouessin
Monsieur Laurent Llopez, absent excusé ayant donné procuration à Monsieur Michel Barbier
Madame Thérèse Deneufgermain, absente excusée, ayant donné procuration à Monsieur Sébastien Godeman

Monsieur Samuel Ruelloux, absent excusé ayant donné procuration à Madame Anne Dujeancourt
Madame Catherine Doudet, absente excusée, ayant donné procuration à Madame Claudine Briffard

Madame Frédérique Chérubin-Quennesson, absente excusée, ayant donné procuration à Monsieur Laurent Jacques

Madame Régine Douillet, absente excusée, ayant donné procuration à Monsieur Michel Delépine
Monsieur Jean-Paul Mongne, absent excusé ayant donné procuration à Monsieur Eddie Facque

Monsieur Raynald Boulenger, absent excusé ayant donné procuration en raison de l'indisponibilité de sa suppléante, à Monsieur Jérémy Moreau

Madame Marylise Bovin, Monsieur Daniel Roche, Monsieur Cédric Mompach, Madame Monique Evrard, Madame Catherine Bonay, absents excusés.

Madame Isabelle Vandenberghe est arrivée à 18H05 avant le vote du 1^{er} point de l'ordre du jour

Soit un total de :
36 présents
45 votants

Madame Agnès Join a quitté l'assemblée à 19H57, avant le vote du point n°13 de l'ordre du jour.

A compter du point de l'ordre n° 13 de l'ordre du jour :

Soit un total de :
35 présents
44 votants

■ SECRETARIAT DE SEANCE

○ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- De désigner Monsieur Vincent Rousselin comme secrétaire de séance et Madame Catherine Fermat comme auxiliaire de séance.

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

○ Le compte rendu de la séance en date 18 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

Madame Isabelle Vandenberghe rejoint la séance à 18H05.

■ DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (articles L5211-9 et L 5211-10 CGCT – délibération 16/07/2020)

N° de décision	OBJET	Date
2025/18	Demande de subvention pour l'opération : création d'un itinéraire doux liant le centre-ville d'Eu au Chemin entre Verre et Mer	03/05/2025
2025/19	Demande de subvention pour l'opération : Lier le chemin entre Verre et Mer et le Chemin Vert du Petit Caux par la création d'une voie douce	05/03/2025
2025/20	Contrat type de reprise. Option Filière Papier-Carton	04/03/2025
2025/21	Portant fixation du tarif de mise à disposition du débitmètre et de ses accessoires au profit des communes de la CCVS en vue de réaliser la vérification des poteaux incendie	11/03/2025

2025/22	Remboursement du Versement Mobilité à destination des communes membres et de leurs établissements publics administratifs	12/03/2025
2025/23	Signature de la convention de mise à disposition d'une licence IV	14/03/2025
2025/24	Signature de contrats d'engagement relatifs à des rencontres d'auteurs pour le Prix « Cœurs d'Ados »	20/03/2025
2025/25	Convention financière portant remboursement par la CCVS à la Ville du Tréport des frais engagés pour les représentations théâtralisées « Debout les vaches, la mer monte ! »	27/03/2025
2025/26	Conclusion de l'avenant 1 au marché relatif à la réalisation d'une étude de préfiguration pour la prise de compétence Eau et Assainissement sur le territoire de la Communauté de commune des Villes Soeurs	28/03/2025
2025/27	Conclusion de l'avenant 1 au marché relatif à l'entretien des chemins de randonnées	28/03/2025
2025/28	Conclusion de l'avenant 1 au marché relatif à l'entretien des espaces verts sur les propriétés de la communauté de communes des Villes Soeurs	28/03/2025

Avant d'entamer l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Président souhaite l'introduire par ces quelques mots :

« Mes cher.e.s collègues, merci pour votre présence ce soir, car je sais que ce n'est pas facile de se libérer une soirée en cette période de vote des budgets dans nos communes et dans toutes les structures syndicales et autres.

Donc merci pour votre disponibilité et d'avoir pris le temps de prendre connaissance de l'imposant dossier préparatoire qui vous a été adressé il y a une douzaine de jours.

C'est Jérémy Moreau qui aura la lourde tâche de nous résumer un par un chaque budget avant que je vous les propose au vote.

Pas de suspens inutile non plus en ce qui concerne les taux : pas d'augmentation nouvelle par rapport aux décisions prises l'année dernière. Tout reste identique et nous maintenons, sans aucune modification, nos perspectives financières, y compris, en matière de taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Je ne sais pas jusqu'à quand nous pourrons tenir, mais nous allons tout faire pour, malgré le désengagement de l'Etat. La Communauté de Communes est déjà faiblement dotée, donc elle ne sera pas pénalisée par le nouveau dispositif d'écrêtement et de contribution que la loi de finances a mis en place cette année. Faut-il s'en réjouir, oui... et non, car ça signifie surtout que notre territoire est, sur les dotations intercommunales, très largement sous-dotée, et cela n'ira pas en s'arrangeant.

Je sais que certaines communes du territoire vont d'ailleurs devoir quant-à-elles contribuer.

Je me suis déjà exprimé à ce sujet la dernière fois. On entend n'importe quoi en ce moment, sur le déficit de l'Etat qui serait en partie dû aux collectivités territoriales, c'est vraiment de la communication malsaine, car contrairement à l'Etat nous ne pouvons pas voter nos budgets autrement qu'à l'équilibre. Pas de déficit budgétaire chronique pour nous, pas de dette qui rembourse de la dette, et nous avons, outre l'inflation réglementaire et normative, à porter de plus en plus de services de proximité... parfois sur sollicitation très appuyée de l'Etat, mais sans financement en place. L'Etat communique sur les grands services publics « France rénov », le service public de la petite enfance, et in fine, la note est à la charge du bloc local...

Certaines dépenses ne sont néanmoins pas des coûts mais des investissements dès lors que cela touche directement nos habitants dans ce qu'ils ont de plus chers : la santé, l'habitat, les enfants, le travail etc.

Instrument de solidarité, la communauté de communes a mis en place depuis 2021, un fonds d'accompagnement financier aux projets d'intérêt communautaire portés par ses communes membres. Depuis sa création, près de 4.500.000 euros ont été redistribués.

La communauté de communes accompagne les projets de ses membres.

Succès total pour cette action, et cette année, une si forte sollicitation que nous avons été amené :

- *A rallonger les crédits initialement prévus pour le fonds... et comme cela ne suffisait pas*
- *A modifier les règles d'attribution afin de répartir l'enveloppe.*

Ce fut de longues discussions en bureau communautaire pour essayer de vous proposer ce soir, la moins mauvaise mouture. Tout le monde a fourni un effort, et la solidarité des communes les

plus peuplées est à souligner puisqu'elles ont accepté une baisse de notre taux d'intervention et de l'assiette éligible les concernant.

Ensuite nous aurons à traiter d'un point important pour le secteur sauvegardé de Mers / Le Tréport, puis la séance s'achèvera sur un point très technique : la signature du nouveau contrat type pour la collecte sélective.

Commençons sans plus attendre par l'approbation de nos budgets 2025, avec un petit point préalable. »

1/ Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget principal (version actualisée)

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point et le remercie du travail effectué pour la préparation budgétaire.

Monsieur Jérémy Moreau explique que depuis le dernier Conseil Communautaire, il est apparu que la DRFIP a adressé à la communauté de communes un CFU supposé définitif. Cependant, il est apparu après la séance que ce document comportait en réalité des anomalies qui, après vérification, consistent en la non-intégration de deux mandats réalisés mais au final non partis vers la trésorerie suite à un problème dans la procédure de signature.

Le décalage est au total de 8 489 euros sur le budget principal, au compte 63512 taxes foncières.

En conséquence, cela modifie d'autant le montant du résultat définitif 2024 de la section de fonctionnement qui est de 309 501.32 € et le montant du résultat de fonctionnement à reporter au budget 2025 porté à 4 181 106.24 €.

Cela fausse donc le CFU du budget principal et par suite l'affectation de résultats qui doivent donc être à nouveau présentés en Conseil communautaire.

Monsieur le président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

🗳️ Le Conseil Communautaire prend acte, à l'unanimité, de ces modifications et approuve la version modifiée du CFU ainsi que le tableau d'affectation du résultat actualisé ainsi qu'exposé ci-dessus.

2/Vote du Budget principal

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau rappelle que le projet de budget primitif a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025 et tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025, et dont les orientations ont été validées en séance.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 30 228 781.35 euros.

Lors de la lecture des dépenses du budget d'investissement par chapitre, Monsieur Moreau apporte les précisions suivantes : « Au chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », il s'agit notamment des procédures du PLU ; les études inondations, recul du trait de côte ; préfiguration compétence eau et assainissement suite à la clôture du budget eau et assainissement ; la maison du tourisme ; des logiciels pour le service technique et pour la dématérialisation.

Au chapitre 204 pour ce qui concerne les subventions d'équipement versées nous retrouvons principalement le fonds de soutien aux communes membres et le remboursement d'annuité pour l'emprunt fibre optique à Somme Numérique.

Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », il s'agit des achats de terrains ; des travaux de toiture pour le siège ; de l'aménagement pour le socle totem du siège ; de la réfection pour le marquage piste de l'aérodrome ; du matériel de bureau et un achat de véhicule.

S'agissant des dépenses financières au chapitre 16 « emprunt et dettes assimilées » il s'agit du remboursement de capital.

Au chapitre 27 « autres immobilisations financières », le montant correspond à une réserve.

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 865 655,26	929 000,00	0,00	2 618 955,59	0,00	0,00	2 618 955,59	3 547 955,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 345 000,00	476 000,00	0,00	687 200,00	0,00	0,00	687 200,00	1 103 200,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	2 295 000,00	450 000,00	0,00	1 368 116,32	0,00	0,00	1 368 116,32	1 818 116,32
21	Immobilisations corporelles	2 028 616,00	3 000,00	0,00	366 100,00	0,00	0,00	366 100,00	369 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 668 616,00	929 000,00	0,00	2 421 416,32	0,00	0,00	2 421 416,32	3 350 416,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	97 000,00	0,00		97 500,00	0,00		97 500,00	97 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		100 000,00	0,00	0,00	100 500,00	0,00	0,00	100 500,00	100 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 768 616,00	929 000,00	0,00	2 521 916,32	0,00	0,00	2 521 916,32	3 450 916,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	97 039,26			97 039,27	0,00		97 039,27	97 039,27
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		97 039,26			97 039,27	0,00		97 039,27	97 039,27
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									457 273,64
Total des dépenses d'investissement cumulées									4 005 229,23

Sur les recettes d'investissement, Monsieur Jérémy Moreau donne lecture du tableau suivant :

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 371 655,26	0,00	2 618 955,59	0,00	2 618 955,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 656 718,74	0,00	198 400,00	0,00	198 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 656 718,74	0,00	198 400,00	0,00	198 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	625 281,26	0,00	197 000,00	0,00	197 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
Total des recettes financières		625 281,26	0,00	477 000,00	0,00	477 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 282 000,00	0,00	675 400,00	0,00	675 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 089 562,04		736 862,37	0,00	736 862,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 000 093,22		1 206 693,22	0,00	1 206 693,22
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 089 655,26		1 943 555,59	0,00	1 943 555,59
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						1 386 273,64
Total des recettes d'investissement cumulées						4 005 229,23

En ce qui concerne les recettes d'investissement du budget principal, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la lecture du budget par chapitre : « Au chapitre 13 « subventions d'investissement », il s'agit des subventions fonds vert, l'étude recul du trait de côte, la subvention de la CAF pour logiciel jeunesse, subvention de l'agence de l'eau pour l'étude de préfiguration pour la prise de compétence eau et assainissement.

Concernant les recettes financières, au chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves », il s'agit principalement du FCTVA.

Au chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations », il s'agit de la vente Normandie.

Concernant les recettes d'ordres, au chapitre 040 « Opérations d'ordre, transfert entre sections », ceux sont les amortissements ».

Monsieur Moreau donne ensuite lecture des dépenses de fonctionnement :

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 131 916,82	0,00	0,00	26 223 552,12	0,00	0,00	26 223 552,12	26 223 552,12
011	Charges à caractère général (3)	2 260 693,12	0,00	0,00	2 846 457,76	0,00	0,00	2 846 457,76	2 846 457,76
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 711 100,00	0,00		4 880 400,00	0,00		4 880 400,00	4 880 400,00
014	Atténuations de produits	7 937 479,00	0,00		7 746 169,00	0,00		7 746 169,00	7 746 169,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 126 339,44	0,00	0,00	8 800 119,77	0,00	0,00	8 800 119,77	8 800 119,77
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		24 035 611,56	0,00	0,00	24 273 146,53	0,00	0,00	24 273 146,53	24 273 146,53
66	Charges financières	1 650,00	0,00		850,00	0,00		850,00	850,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00			5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		6 650,00	0,00	0,00	6 850,00	0,00		6 850,00	6 850,00
Total des dépenses réelles		24 042 261,56	0,00	0,00	24 279 996,53	0,00	0,00	24 279 996,53	24 279 996,53
023	Virement à la section d'investissement	2 089 562,04			736 862,37	0,00		736 862,37	736 862,37
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 000 093,22			1 206 693,22	0,00		1 206 693,22	1 206 693,22
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 089 655,26			1 943 555,59	0,00		1 943 555,59	1 943 555,59
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									26 223 552,12

A la lecture du tableau par chapitre des dépenses de fonctionnement, Monsieur Jérémey Moreau apporte des précisions :

« Au chapitre 011 « charges à caractère général », il s'agit des dépenses énergétiques, de la fourniture de petits équipements pour travaux en régie et du siège, de l'aérodrome, des contrats de maintenance logiciel, des cotisations partenaires fonciers, du contrat local de santé, de l'espace numérique mobile, des ASLH.

Au chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés », il a été pris en compte l'augmentation de 3 points du taux de cotisations patronales de la CRNACL, l'évolution du régime indemnitaire de la fonction publique territoriale, et de nouveau recrutement dans le cadre de la nouvelle organisation de la collectivité.

Au chapitre 014 « atténuations de produits », il s'agit des attributions de compensation.

Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » nous retrouvons des bourses, de l'aide à l'hébergement, des indemnités des élus, des participations aux communes membres pour le fonctionnement des crèches, des couvertures de déficit des budgets annexes, subventions au CIAS, la mise en place de l'épicerie solidaire conventionné avec Rayon de soleil.

S'agissant des « charges financières » le chapitre 66 représente les intérêts d'emprunts.

Au chapitre 67 « charges spécifiques » il s'agit d'une prévision en cas d'annulation de titres. »

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		21 874 038,26	0,00	22 042 445,88	0,00	22 042 445,88
013	Atténuations de charges (2)	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 410 614,00	0,00	2 424 427,61	0,00	2 424 427,61
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 988 734,00	0,00	4 812 520,00	0,00	4 812 520,00
731	Fiscalité locale	8 808 623,00	0,00	9 024 293,00	0,00	9 024 293,00
74	Dotations et participations (2)	5 521 928,00	0,00	5 539 766,00	0,00	5 539 766,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10 000,00	0,00	100 300,00	0,00	100 300,00
Total des recettes de gestion des services		21 774 899,00	0,00	21 936 306,61	0,00	21 936 306,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	2 100,00		2 100,00	0,00	2 100,00
Total des recettes financières		2 100,00	0,00	9 100,00	0,00	9 100,00
Total des recettes réelles		21 776 999,00	0,00	21 945 406,61	0,00	21 945 406,61
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	97 039,26		97 039,27	0,00	97 039,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		97 039,26		97 039,27	0,00	97 039,27
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						4 181 106,24
Total des recettes de fonctionnement cumulées						26 223 552,12

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture du tableau des recettes de fonctionnement. Il précise :

« Au chapitre 013 « atténuations de charges », il s'agit principalement des remboursements en cas d'arrêt de travail du personnel.

Au chapitre 70 « Produits des services, du domaine, ventes diverses », les inscriptions correspondent à la participation des familles au ALSH et prestations de service CAF, le remboursement des budgets annexes sur le budget principal pour le transfert de charge et le remboursement par le CIAS des aides aux familles.

Au chapitre 731 « fiscalité locale », il a été pris en compte les 1,7% d'évolution des bases.

Au chapitre 74 « dotations et participations » il s'agit dans ce chapitre des dotations de l'intercommunalité, la DGF et participations aux communes, Région, Département, la compensation de la taxe d'habitation, CFE, CVAE.

Enfin, au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il s'agit notamment du remboursement de ticket restaurant et les revenus des immeubles (locations).

Monsieur Moreau détaille les principaux investissements prévus pour l'année 2025.

Monsieur le président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget principal pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

3/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Monsieur le Président propose de ne rien modifier à la trajectoire fiscale de la communauté de communes des villes sœurs.

Il propose de ne pas augmenter les taux d'imposition et de laisser les taux votés en ce qui concerne le budget annexe « gestion des ordures ménagères et assimilés ».

Il rappelle qu'à terme il souhaiterait que ce budget annexe ne soit plus supporté par les taxes ménages, foncières mais bien par la taxe affectée à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Monsieur le président propose de laisser la taxe d'habitation à la valeur antérieure de 3.94%. Il précise « On ne la perçoit plus comme cela mais sa suppression pour une partie des contribuables s'est muée pour nous en l'attribution d'une fraction de la TVA, toutefois le taux est voté pour contribuables non exonérés ». Ensuite Monsieur le président propose de fixer le taux à 5.01% pour les propriétés bâties et à 8.03% sur les propriétés non bâties.

La CFE quant à elle resterait à son taux pondéré suite au passage en FPU et permet de rester territorialement attractif.

Monsieur le président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'appliquer pour l'année 2025 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 3.94 %

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,01 %,

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 8,03 %.

Le taux de CFE à 26.86% correspond au taux moyen pondéré. Le lissage des taux de chaque commune est en cours jusqu'en 2024.

Pour mémoire, il n'y a pas lieu de soumettre à nouveau la fixation du taux de la TEOM, celui-ci ayant été fixé pour 2025, conformément à la trajectoire avalisée, à 12 % par délibération n°20240409-2.1.3.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'arrêter le produit de la taxe GEMAPI à la valeur de 750.000 euros pour l'année 2025.

4/ Vote du Budget annexe « Développement Economique »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025.

Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 25 935 946.46 euros

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	278 000,00	164 000,00	6 000,00	0,00	170 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 485 000,00	1 483 000,00	419 000,00	0,00	1 902 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	215 000,00	215 000,00	169 000,00	0,00	384 000,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 078 000,00	1 862 000,00	794 000,00	0,00	2 656 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	165 000,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		165 000,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 243 000,00	1 862 000,00	826 000,00	0,00	2 688 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	5 760 489,25		5 981 501,09	0,00	5 981 501,09
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 760 489,25		5 981 501,09	0,00	5 981 501,09

TOTAL	8 003 489,25	1 862 000,00	6 807 501,09	0,00	8 669 501,09
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	4 378 822,14
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 048 323,23
---	----------------------

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, Monsieur Jérémy Moreau apporte, lors de la lecture du budget annexe « Développement économique » par chapitre les précisions suivantes :

Au chapitre 20 « immobilisations incorporelles » les inscriptions correspondent aux fouilles archéologiques, aux études d'impact phase 3 Ponts-et-Marais, phase 4 Saint-Quentin-Lamotte, aux études de compensation agricoles, aux frais d'insertion et aux enquêtes publiques pour l'aménagement.

Au chapitre 204 « subventions d'équipement versées » il s'agit notamment de subvention d'investissement versées aux entreprises.

Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », il s'agit des travaux phase 3, de l'aménagement voirie et réseaux et le giratoire sur le Parc Environnemental d'Activités Bresle Maritime (PEABM).

Au chapitre 23 « immobilisations en cours » il s'agit d'une inscription pour avances versées sur factures de l'aménagement du giratoire.

Concernant les dépenses d'ordre d'investissement, au chapitre 040 « opérations d'ordres de transfert entre section » nous retrouvons dans ce chapitre le stock de terrains aménagés et les reprises de subventions.

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture du tableau des recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	540 000,00	0,00	540 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 074 208,34	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 074 208,34	0,00	540 000,00	0,00	540 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	270 000,00	0,00	216 000,00	0,00	216 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		270 000,00	0,00	216 000,00	0,00	216 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 344 208,34	0,00	756 000,00	0,00	756 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 331 307,38	0,00	1 331 307,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	10 868 215,85		10 961 015,85	0,00	10 961 015,85
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 868 215,85		12 292 323,23	0,00	12 292 323,23

TOTAL	12 212 424,19	0,00	13 048 323,23	0,00	13 048 323,23
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 048 323,23
---	----------------------

En ce qui concerne les recettes d'investissements, Monsieur Jérémy Moreau apporte lors de la lecture les précisions suivantes :

« Au chapitre 13 « subventions d'investissement » nous retrouvons la DETR et la DSIL. Au chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves », il s'agit principale de FCTVA. »

Monsieur Jérémy Moreau poursuit avec la lecture du tableau relatif aux dépenses de fonctionnement du budget annexe « Développement économique »

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	484 049,25	0,00	523 900,00	0,00	523 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	160 000,00	0,00	70 200,00	0,00	70 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		644 049,25	0,00	594 100,00	0,00	594 100,00
66	Charges financières	6 249,25	0,00	200,00	0,00	200,00
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		650 498,50	0,00	595 300,00	0,00	595 300,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		1 331 307,38	0,00	1 331 307,38
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 868 215,85		10 961 015,85	0,00	10 961 015,85
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 868 215,85		12 292 323,23	0,00	12 292 323,23

TOTAL	11 518 714,35	0,00	12 887 623,23	0,00	12 887 623,23
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 887 623,23
--	----------------------

Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes : « Au chapitre 011 « charges à caractère général », nous retrouvons dans ce chapitre les achats de parcelles, les partenariats économiques telle qu'Initiative Somme, Initiative Dieppe-Bresle, Dieppe Meca Energies, l'externalisation et l'entretien des espaces verts, le remboursement des frais à la collectivité.

Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » il s'agit des aides aux entreprises et des aides à la création d'emploi, des participations d'aide aux entreprises versés par le Réseau Initiative Dieppe-Bresle ».

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture des recettes de fonctionnement du budget annexe « Développement économique » :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 200 000,00	0,00	6 210 871,13	0,00	6 210 871,13
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	551 975,85	0,00	695 251,01	0,00	695 251,01
Total des recettes de gestion courante		5 751 975,85	0,00	6 906 122,14	0,00	6 906 122,14
76	Produits financiers	6 249,25	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 758 225,10	0,00	6 906 122,14	0,00	6 906 122,14

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 760 489,25		5 981 501,09	0,00	5 981 501,09
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 760 489,25		5 981 501,09	0,00	5 981 501,09

TOTAL	11 518 714,35	0,00	12 887 623,23	0,00	12 887 623,23
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 887 623,23
--	----------------------

Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes : « au chapitre 70 « produits des services, domaine et vente diverses », il s'agit d'une estimation de vente de terrains dont celle de Nemera. Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », les inscriptions correspondent aux loyers de convention d'occupation précaire, aux estimations de la couverture prévisionnelle de déficit par le budget principal.

Monsieur Jérémy Moreau détaille les investissements prévus pour l'année 2025 concernant le budget annexe « Développement économique ».

Monsieur le président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions.

Monsieur Marcel Le Moigne demande si le Département a participé au financement du giratoire à l'entrée du parc d'activités (phase Ponts-et-Marais).

Monsieur le Président lui confirme qu'hélas non, la Communauté de Communes étant demandeur de l'aménagement d'un giratoire permettant à l'aménagement du PEABM, le Département ne finance pas les ronds-points en entrée de zones d'activités, même si celui-ci est situé sur une route départementale.

Sans autre question, il est procédé au vote.

➊ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « développement économique » pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

5/Vote du Budget annexe « Immobilier Locatif d'Entreprises »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau rappelle que par délibération en date du 5 décembre 2023, le Conseil Communautaire a décidé de modifier la dénomination du budget annexe « Atelier Relais » afin de le dénommer Budget annexe « Immobilier Locatif d'Entreprises »

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025 et tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025. Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 449 781.75 euros.

Monsieur Jérémy poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	54 000,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		54 000,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		304 000,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	304 000,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	303 381,75
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	359 381,75
---	-------------------

Lors de la présentation des dépenses d'investissement du budget annexe « Immobilier locatif d'entreprise » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés », il s'agit du remboursement de capital.

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture des recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	52 086,17	0,00	303 381,75	0,00	303 381,75
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		52 086,17	0,00	303 381,75	0,00	303 381,75
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		52 086,17	0,00	303 381,75	0,00	303 381,75

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	304 000,00		56 000,00	0,00	56 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		304 000,00		56 000,00	0,00	56 000,00

TOTAL	356 086,17	0,00	359 381,75	0,00	359 381,75
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	359 381,75
---	-------------------

Lors de la présentation des recettes d'investissements du budget annexe « Immobilier locatif d'entreprises » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau précise :

Qu'au chapitre 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » les inscriptions correspondent à l'affectation de résultat 2024.

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture du tableau des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Immobilier locatif d'entreprises » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	11 500,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 329,38	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 829,38	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
66	Charges financières	11 800,00	0,00	9 400,00	0,00	9 400,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		24 629,38	0,00	34 400,00	0,00	34 400,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	304 000,00		56 000,00	0,00	56 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		304 000,00		56 000,00	0,00	56 000,00

TOTAL	328 629,38	0,00	90 400,00	0,00	90 400,00
+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					90 400,00

Lors de la présentation des dépenses de fonctionnement, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011 « charges à caractère général » il s'agit de l'entretien des terrains, du remboursement de frais au budget principal et de la taxe foncière.

Au chapitre 66 « charges financières » les dépenses inscrites correspondent à des intérêts d'emprunts.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes de fonctionnement du budget annexe « Immobilier locatif d'entreprises » :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	315 300,00	0,00	77 160,62	0,00	77 160,62
Total des recettes de gestion courante		315 300,00	0,00	77 160,62	0,00	77 160,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		315 300,00	0,00	77 160,62	0,00	77 160,62

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	315 300,00	0,00	77 160,62	0,00	77 160,62
--------------	-------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	13 239,38
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	90 400,00
--	------------------

Lors de la présentation des recettes de fonctionnement, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante » il s'agit des loyers avec une prévision de loyer sur six mois et de la couverture de déficit prévu.

Monsieur le président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question il est procédé au vote.

⦿ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « Immobilier Locatif d'Entreprises » pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

6/Vote du Budget annexe « Centre Aquatique »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025 et tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025. Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 655 678.87 euros.

Monsieur Jérémy Moreau continue sa présentation en donnant lecture du tableau des dépenses d'investissement du budget annexe « Centre Aquatique » :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	88 000,00	83 000,00	121 600,00	0,00	204 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		88 000,00	83 000,00	121 600,00	0,00	204 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	385 000,00	0,00	387 000,00	0,00	387 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		385 000,00	0,00	387 000,00	0,00	387 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		473 000,00	83 000,00	508 600,00	0,00	591 600,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	153 141,00		153 141,00	0,00	153 141,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		153 141,00		153 141,00	0,00	153 141,00

TOTAL	626 141,00	83 000,00	661 741,00	0,00	744 741,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	258 843,87
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 003 584,87
---	---------------------

Durant la lecture par chapitre des dépenses d'investissement, Monsieur Jérémy Moreau donne les précisions suivantes :

Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », les inscriptions correspondent à la finalisation du raccordement pluvial, la réparation du pentagliss, l'aménagement de la parcelle voisine, la climatisation pour le local téléphonique, la ligne de vie, la toiture pour intervention du prestataire suite à un audit du bâtiment et la reprise du système filtre corrodé.

S'agissant des dépenses d'ordres, au chapitre 40 « opérations d'ordre de transfert entre sections », il s'agit de reprise de subvention.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « Centre Aquatique » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	96 735,26	0,00	341 843,87	0,00	341 843,87
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		96 735,26	0,00	356 843,87	0,00	356 843,87
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		96 735,26	0,00	356 843,87	0,00	356 843,87

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	295 140,00		279 454,60	0,00	279 454,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	331 001,00		367 286,40	0,00	367 286,40
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		626 141,00		646 741,00	0,00	646 741,00

TOTAL	722 876,26	0,00	1 003 584,87	0,00	1 003 584,87
--------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 003 584,87
---	---------------------

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », il s'agit de l'affectation de résultats 2024. Au chapitre 040 « opérations d'ordre et de transfert entre sections », il s'agit des amortissements.

Ensuite Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « Centre aquatique » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 442 000,00	0,00	920 579,00	0,00	920 579,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 442 000,00	0,00	920 579,00	0,00	920 579,00
66	Charges financières	88 800,00	0,00	83 774,00	0,00	83 774,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 531 800,00	0,00	1 005 353,00	0,00	1 005 353,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	295 140,00		279 454,60	0,00	279 454,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	331 001,00		367 286,40	0,00	367 286,40
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		626 141,00		646 741,00	0,00	646 741,00

TOTAL		2 157 941,00	0,00	1 652 094,00	0,00	1 652 094,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00	
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 652 094,00	

S'agissant des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Centre aquatique », Monsieur JérémY Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 011 « charges à caractère général », il s'agit de la pose d'emplâtre, de la vérification des fissures, de la compensation d'indexation provisoire 2025, de la compensation DSP contractuelle, de la régularisation de l'indexation 2024, de la maîtrise d'œuvre gestion délégation de service public et de l'évènement pour les dix ans du centre aquatique.

Au chapitre 66 les « charges financières » correspondent aux intérêts d'emprunt et aux intérêts courus non échus.

Monsieur JérémY Moreau poursuit sa présentation avec les recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 004 800,00	0,00	1 498 953,00	0,00	1 498 953,00
Total des recettes de gestion courante		2 004 800,00	0,00	1 498 953,00	0,00	1 498 953,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 004 800,00	0,00	1 498 953,00	0,00	1 498 953,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	153 141,00	0,00	153 141,00	0,00	153 141,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		153 141,00	0,00	153 141,00	0,00	153 141,00
TOTAL		2 157 941,00	0,00	1 652 094,00	0,00	1 652 094,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 652 094,00

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement du budget annexe « Centre Aquatique », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il s'agit de la couverture prévisionnelle de déficit. Au chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert », il s'agit des amortissements.

Monsieur le président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions.

Monsieur Laurent Jacques précise que l'année 2024 a été la meilleure année du centre aquatique depuis son ouverture, avec un nombre d'entrées de 162.501. Les abonnements sont aussi en hausse avec précisément 39.965 abonnés.

Les recettes dépassent pour la première fois le million d'euros avec précisément 1.015.012 euros en recettes ce qui représente une augmentation de près de 12,3% par rapport à l'année précédente. Un doublement des recettes par rapport à l'après-covid et même l'année de référence en 2019.

Il précise que dans le contrat de concession, il y a une clause d'intéressement qu'il n'imaginait pas pouvoir déclencher, mais cela semble possible. Il précise que la somme ne sera pas conséquente mais qu'elle permettrait d'effacer une petite partie de la compensation. Ces aspects démontrent qu'aujourd'hui le centre aquatique est connu et reconnu. Il rappelle d'ailleurs que l'enquête de satisfaction avait mis en avant un taux de retours positifs de près de 98%.

Il en profite également pour adresser ses félicitations aux équipes de la CCVS qui suivent de très près ce dossier et qui travaillent d'ailleurs déjà sur le prochain contrat, puisque celui-ci doit être renouvelé dans le courant de l'année.

Monsieur le Président remercie également les services pour leur travail sur ce dossier complexe et se félicite des bons résultats qui semblent en outre, se poursuivre en ce début d'année.

Monsieur Laurent Jacques confirme et précise que c'est déjà 2% de plus sur ce premier trimestre par rapport à l'année dernière. Les résultats sont positifs avant même la saison touristique, et cela présage d'une poursuite de bons résultats.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « centre aquatique » pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

7/Vote du Budget annexe « Tourisme »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025 et tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 257 755.80 euros.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	39 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	75 000,00	0,00	49 000,00	0,00	49 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	188 459,57	0,00	301 368,82	0,00	301 368,82
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		302 959,57	0,00	355 368,82	0,00	355 368,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		302 959,57	0,00	355 368,82	0,00	355 368,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	13 500,00		13 500,00	0,00	13 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		13 500,00		13 500,00	0,00	13 500,00
TOTAL		316 459,57	0,00	368 868,82	0,00	368 868,82
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						368 868,82

Lors de la présentation des dépenses d'investissement du budget annexe « Tourisme » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 20 « immobilisations incorporelles » il s'agit de l'acquisition de logiciels et des frais d'étude signalétique des chemins de randonnée. Au chapitre 204 « subventions d'équipement versées » il s'agit de subventions versées aux acteurs du nautisme. Au chapitre 21 « immobilisations corporelles » il s'agit d'acquisition de panneaux pour les chemins de randonnées, les panneaux pour la labellisation de la station nautique, le parcours artistique, de logiciel taxe de séjour, du matériel informatique, du matériel pour la station nautique et du mobilier.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « Tourisme » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 000,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	110 336,98		110 336,98	0,00	110 336,98
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		110 336,98		110 336,98	0,00	110 336,98
TOTAL		120 336,98	0,00	117 836,98	0,00	117 836,98
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						251 031,84
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						368 868,82

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 010 « dotations, fond divers et réserves », les entrées correspondant à la FCTVA. Et au chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections », il s'agit des amortissements.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « Tourisme » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 144 400,00	0,00	1 344 550,00	0,00	1 344 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	390 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	22 500,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 556 900,00	0,00	1 764 550,00	0,00	1 764 550,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 000,00		4 000,00	0,00	4 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 565 900,00	0,00	1 778 550,00	0,00	1 778 550,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	110 336,98		110 336,98	0,00	110 336,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		110 336,98		110 336,98	0,00	110 336,98

TOTAL	1 676 236,98	0,00	1 888 886,98	0,00	1 888 886,98
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 888 886,98
--	---------------------

S'agissant des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Tourisme », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 011 « charges à caractère général » il s'agit de contrats de prestations, la conception et l'impression de guide ; les loyers ; les maîtrises d'œuvres ; la coordination station nautique ; la maintenance des bornes interactives ; les cotisations Office de tourisme; les prestations de visite groupe ; le bureau d'étude label du Pays d'Arts et d'Histoire ; le remboursement de frais de personnel; l'externalisation de l'entretien des chemins de randonnées ; les achats de goodies ; et la réalisation d'un film promotionnel. Au chapitre 014 « atténuation de produits » les entrées correspondent au versement aux communes de la taxe de séjour. Il signale que 75% de la taxe de séjour 2024 perçue sera reversé aux communes membres. Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » il s'agit d'une réserve en cas d'admission en non-valeur et pour la convention de partenariat Baie de Somme 3 Vallées.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation avec les recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	135 000,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	450 000,00	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
74	Dotations et participations (3)	3 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 120 354,01	0,00	1 268 386,98	0,00	1 268 386,98
Total des recettes de gestion courante		1 708 354,01	0,00	1 875 386,98	0,00	1 875 386,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 708 354,01	0,00	1 875 386,98	0,00	1 875 386,98

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 500,00		13 500,00	0,00	13 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		13 500,00		13 500,00	0,00	13 500,00

TOTAL	1 721 854,01	0,00	1 888 886,98	0,00	1 888 886,98
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 888 886,98
--	---------------------

S'agissant des recettes de fonctionnement du budget annexe « Tourisme », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » il s'agit principalement de l'encaissement des régies. Les recettes du chapitre 731 « fiscalité locale » correspondent à la taxe de séjour. Au chapitre 74 « dotations et participations », il s'agit de la subvention département 76 pour l'entretien des chemins de randonnées. Quant au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il correspond à la couverture de déficit prévisionnel.

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions.

Monsieur Marcel Le Moigne fait remarquer aux membres de l'assemblée que, sur le plan technique, le chapitre 012 « Charges de personnel » du budget annexe tourisme ne comporte aucune dépense, alors même qu'il y a 13 équivalents temps plein qui sont affectés à la gestion de ce service. Ce point a été évoqué en commission de finances et il a été convenu, pour plus de transparence, que les charges seront affectées sur ce budget en cours d'année, par la mise en place de décisions modificatives du budget.

Monsieur Marcel Le Moigne indique également qu'on note une augmentation du produit de la taxe de séjour en 2024, et souhaite que l'on puisse se poser la question de l'opportunité de passer d'un mode de taxation au forfait, comme c'est le cas aujourd'hui, à une taxation au réel. Il y a en effet, un retour d'expérience intéressant du syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard qui est passé au réel. Monsieur Marcel Le Moigne indique que les recettes ont explosé. Il pense qu'il faudra évaluer quel impact cela peut avoir sur le territoire de la Communauté de communes.

Monsieur Marcel Le Moigne poursuit en indiquant que budget annexe du tourisme engendre des dépenses mais également beaucoup de recettes induites. Il cite pour exemple la partie

samaritaine : cela représente 8 millions de nuitées par an majoritairement sur le littoral, 8.000 emplois également majoritairement sur le littoral, et 320 millions de retombées économiques.

Le tourisme est donc une source d'emplois non délocalisable, et c'est pourquoi il faut continuer à travailler sur l'attractivité du territoire en développant notamment le tourisme des 4 saisons. Il ajoute « On peut d'ailleurs constater notamment sur le littoral, qu'il y a de plus en plus de monde les week-ends et pendant les vacances scolaires, et même hors saison. Il y a là une belle manne de valeurs ajoutées à récupérer. »

Monsieur le Président remercie Monsieur Le Moigne pour son intervention. Monsieur le Président indique que le tourisme des 4 saisons n'est plus à démontrer puisqu'on constate qu'on a de plus en plus de monde sur le territoire et observe que le développement touristique s'étend au-delà des communes littorales et irrigue aussi l'ensemble des communes même rétro-littorales.

Sans autre remarque, ni question, il est procédé au vote.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « tourisme » pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

8/Vote du Budget annexe « GEMAPI »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur JérémY Moreau pour la présentation de ce point.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025 et tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 635 806.33euros.

Monsieur JérémY Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	212 000,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		212 000,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		212 000,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	212 000,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					124 206,33
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					354 206,33

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « GEMAPI » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 16 « emprunts de dettes assimilés », il s'agit du remboursement de capital.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « GEMAPI » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	73 022,02	0,00	124 206,33	0,00	124 206,33
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		73 022,02	0,00	124 206,33	0,00	124 206,33
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		73 022,02	0,00	124 206,33	0,00	124 206,33

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	124 993,00		142 993,00	0,00	142 993,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	87 007,00		87 007,00	0,00	87 007,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		212 000,00		230 000,00	0,00	230 000,00

TOTAL	285 022,02	0,00	354 206,33	0,00	354 206,33
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					354 206,33

Lors de la présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », il s'agit de l'affectation de résultat 2024. Concernant les recettes d'ordres au chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections », il s'agit des amortissements.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	94 400,00	0,00	89 100,00	0,00	89 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 580 000,00	0,00	1 915 000,00	0,00	1 915 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 689 400,00	0,00	2 021 100,00	0,00	2 021 100,00
66	Charges financières	36 900,00	0,00	30 500,00	0,00	30 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 726 300,00	0,00	2 051 600,00	0,00	2 051 600,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	124 993,00		142 993,00	0,00	142 993,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	87 007,00		87 007,00	0,00	87 007,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		212 000,00		230 000,00	0,00	230 000,00
TOTAL		1 938 300,00	0,00	2 281 600,00	0,00	2 281 600,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 281 600,00

S'agissant des dépenses de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 011 « charges à caractère général », il s'agit de l'entretien des ouvrages, d'animations scolaires Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bresle et de remboursement de frais de personnel. Au chapitre 014 « atténuations de produits », il s'agit de dégrèvements de la taxe GEMAPI. Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », il s'agit essentiellement des cotisations d'adhésions aux syndicats et des contributions diverses.

S'agissant des dépenses d'ordres, au chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », il s'agit des amortissements.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation avec les recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	751 600,00	0,00	752 000,00	0,00	752 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	969 333,82	0,00	1 436 440,35	0,00	1 436 440,35
Total des recettes de gestion courante		1 720 933,82	0,00	2 188 440,35	0,00	2 188 440,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 720 933,82	0,00	2 188 440,35	0,00	2 188 440,35

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 720 933,82	0,00	2 188 440,35	0,00	2 188 440,35
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	93 159,65
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 281 600,00
--	---------------------

S'agissant des recettes de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 731 « fiscalité locale » il s'agit de la taxe GEMAPI. Le chapitre 75 « autres produits de gestion de courante » correspond à la couverture de déficit prévisionnelle.

Monsieur le Président remercie Monsieur Moreau pour sa présentation et attire l'attention sur le fait que la compétence GEMAPI est, par essence, une compétence fragilisée par les aléas météorologiques. Aujourd'hui l'entretien courant est réalisé, mais il ne faut pas oublier que le territoire est contingent de n'importe quelle tempête importante, qui peut entraîner des dégâts et des dépenses assez colossales. Il rappelle qu'il faut bien garder cela en mémoire.

Monsieur le président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « GEMAPI » pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

9/Vote du Budget annexe « O2S Sport Santé Bien être »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025 et tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025. Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 733.914,27 euros.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	22 000,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		22 000,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		22 000,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	22 000,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 264,27
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 264,27
---	------------------

Lors de la présentation des dépenses d'investissement du budget annexe « O2S Sport Santé Bien Être » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau précise qu'elles correspondent à l'achat de matériel sportif adapté et informatique ainsi qu'un changement de filtre.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit avec sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « O2S Sport Santé Bien Être » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 000,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	2 264,27	0,00	2 264,27
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 000,00	0,00	4 764,27	0,00	4 764,27
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 000,00	0,00	4 764,27	0,00	4 764,27

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	6 687,15		9 500,00	0,00	9 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	7 171,00		9 000,00	0,00	9 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 858,15		18 500,00	0,00	18 500,00

TOTAL		16 858,15	0,00	23 264,27	0,00	23 264,27
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						23 264,27

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes : Au chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves », il s'agit de FCTVA. Concernant les recettes d'ordre au chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections », il s'agit d'amortissements.

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture des tableaux relatifs aux dépenses de fonctionnement du budget annexe « O2S Sport Santé Bien Être » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	652 150,00	0,00	689 150,00	0,00	689 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		654 400,00	0,00	689 150,00	0,00	689 150,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 500,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		657 900,00	0,00	692 150,00	0,00	692 150,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	6 687,15		9 500,00	0,00	9 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 171,00		9 000,00	0,00	9 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 858,15		18 500,00	0,00	18 500,00

TOTAL	671 758,15	0,00	710 650,00	0,00	710 650,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					710 650,00
--	--	--	--	--	-------------------

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011 « charges à caractère général », les entrées correspondent aux fluides, aux prestations ateliers culinaires, au remplacement de coach, aux contrats de blanchisserie, à l'entretien des locaux, aux prestataires APA, Ma retraite en mouvement, aux soins oncologiques, au contrôle des équipements, à l'entretien divers, à l'analyse de l'eau, au remboursement de frais à la collectivité.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation avec les recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	0,00	162 000,00	0,00	162 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	520 403,15	0,00	528 650,00	0,00	528 650,00
Total des recettes de gestion courante		670 403,15	0,00	710 650,00	0,00	710 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		670 403,15	0,00	710 650,00	0,00	710 650,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	670 403,15	0,00	710 650,00	0,00	710 650,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					710 650,00
--	--	--	--	--	-------------------

S'agissant des recettes de fonctionnement du budget annexe « O2S Sport Santé Bien Être », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de sa présentation par chapitre :

Au chapitre 70 « produits services, domaines, ventes diverses », il s'agit des abonnements, des cours à la séance, de la facturation des séances Activités Physiques et Sportives Adaptés avec l'EHPAD de Woincourt et de la vente de produits. Au chapitre 74 « dotations et participations » correspond au financement de l'ARS, Santé sport adapté sur six mois. Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante » il s'agit des loyers en cas de mise à disposition des locaux ; et de la couverture de déficit prévisionnelle.

Monsieur le Président précise que sur ce budget annexe aussi une décision modificative interviendra pour réintégrer les charges de personnel au chapitre 012.

Monsieur le Président cède la parole aux membres de l'assemblée.

Monsieur Vincent Rousselin souhaite intervenir. Il rappelle être profondément, comme tous les membres de l'assemblée communautaire, attaché à l'amélioration de l'accès aux soins. Il poursuit : « nous n'en ferons jamais trop pour la santé, d'autant que le territoire est particulièrement touché par la désertification médicale. Tout ce qui permet d'améliorer l'accès aux soins va dans le bon sens. Contrairement à ce que certains ont voulu laisser entendre lors du débat d'orientation budgétaire, la question du centre O2S n'est pas un débat pour ou contre la santé mais davantage un débat sur la méthode, la rigueur dans la gestion et sur le bon usage de l'argent public. D'ailleurs, je vous remercie Monsieur le président d'avoir transmis des renseignements complémentaires à ce sujet, comme vous vous y étiez engagé lors du dernier Conseil communautaire. Le seul bémol à ce sujet est que les éléments ont été reçus un peu tard ce qui ne nous permet pas d'en apprécier l'intégralité du contenu. Je reste convaincu que ce rachat fin 2020 de l'équipement Hebdomia devenu O2S était une erreur et que les plus d'un million d'euros de déficit cumulés depuis ce rachat en sont la preuve. Pour 2025, le budget présenté prévoit un déficit de 527.250 euros. Pour mémoire, en 2024, le déficit prévisionnel était de 519.000 euros avec un déficit réalisé de l'ordre de 300.000 euros. On pouvait espérer un début de redressement pour essayer de tendre vers l'équilibre, ce qui était la promesse de base, notamment au regard de l'augmentation des recettes en 2024, mais non. On constate une augmentation légère du déficit prévisionnel. Je reviens sur la promesse d'équilibre, désormais abandonnée, si j'ai bien compris les éléments fournis. Dans la note, il est clairement expliqué que ce déficit est une conséquence logique du portage des politiques de santé publique que mène la collectivité. Je tiens, de nouveau à éclaircir ma vision, je ne mets en aucun cas en cause les services rendus aux usagers ni la compétence des salariés mais je reste convaincu que ces services auraient pu être proposés autrement en les intégrant notamment au sein du centre aquatique O2 Falaises, sans racheter une structure privée déficitaire, ce qui aurait évité les doublons et le gouffre financier qui se creuse. Le débat porte sur l'utilisation de l'argent public : Oui la santé est un investissement, mais un investissement mal piloté peut devenir une charge injustifiée et même injuste pour nos habitants. Il ne s'agit pas ici de faire moins pour la santé mais de faire mieux avec des choix plus solides, mieux ciblés et transparents. Tant que cette trajectoire ne sera pas clarifiée, tant que les chiffres resteront aussi peu lisibles, je continuerai à m'opposer à ce budget annexe, non pas posture mais parce qu'il est de notre responsabilité d'élus de faire en sorte que chaque euro dépensé serve efficacement nos habitants. En toute logique, je voterai contre ce budget ».

Monsieur le Président remercie Monsieur Rousselin : « je respecte ton point de vue, tu as toujours tenu cette position depuis le départ. Mais je réitère ma position, même s'il y a un déficit, je ne regrette pas cet achat. Pour ma part, j'estime que l'équipement O2S est une petite structure parfaitement adaptée pour accueillir des personnes ayant des pathologies qui nécessitent parfois un traitement individualisé et avec parfois des personnes qui n'oseraient pas se rendre dans un centre sportif classique ».

Monsieur Jean-Marc Gillet indique qu'étant nouveau conseiller communautaire et novice dans l'exercice de vote du budget, lorsqu'il a constaté l'émotion suscitée et engendrée par ce centre lors des derniers débats, il a souhaité en savoir plus sur O2S. Sans entrer dans la stratégie financière d'acquisition, Monsieur Gillet précise qu'il s'est renseigné auprès des utilisateurs et les retours d'usagers qui fréquentent le Centre pour des soins oncologiques lui

ont fait un retour très positif, certains précisant : « heureusement qu'il y a ça ». Il estime que le bien-être physique et psychologique apporté par le centre O2S Sport Santé Bien Être est indispensable.

Monsieur le Président explique que les problématiques oncologiques sont aujourd'hui universelles et estime que le territoire n'était pas pourvu en termes de soins oncologiques de support, les habitants devaient se rendre à Rouen ou à Amiens qui sont à une centaine de kilomètres.

Monsieur Sébastien Godeman demande si le positionnement du conseil communautaire en 2020 était en réalité sur l'achat du foncier. Il demande s'il existe des chiffres sur l'achat du foncier et les « fonds ».

Monsieur le Président répond que l'ensemble a été acheté. Le bien a été estimé à 1.200.000 euros à l'époque. L'achat a été réalisé pour 200.000 euros.

Monsieur Sébastien Godeman rappelle que la CCVS, au moment du rachat d'Hedomnia, a acheté non seulement du terrain bâti mais également du terrain non bâti. Il observe que la partie non bâtie, qui se situe à proximité du futur hôpital, a désormais un avenir.

Monsieur le Président répond qu'au moment de l'achat du centre et des terrains qui y étaient attachés, il n'était pas encore prévu d'y installer l'hôpital. Le projet d'hôpital était prévu un peu plus loin. Cependant, des problématiques successorales n'ont pas permis l'acquisition des terrains initiaux. Monsieur le Président souhaite profiter du débat pour remercier à nouveau, les propriétaires des terrains du futur hôpital qui ont permis d'acquérir presque 10 hectares en trois mois. Les propriétaires ont répondu présent pour l'hôpital, pour des questions de santé publique. C'est effectivement une opportunité supplémentaire pour le Centre O2S Sport Santé Bien Être que d'avoir le futur hôpital à proximité immédiate.

Monsieur Laurent Jacques rappelle qu'au moment de l'acquisition du centre, acquis 200.000 euros sur une estimation à 1.400.000 en construction et 1.200.000 par les Domaines. Le tribunal a fait confiance à la Communauté de communes, seul repreneur, pour ce projet. Monsieur Jacques rappelle qu'aucun prestataire privé ne s'était positionné sur ce Centre. Ce centre aurait pu devenir une ruine ou un bien privé en tant que résidence secondaire. Il affirme qu'à l'époque la promesse d'équilibre a été émise mais le projet de Sport santé n'était pas autant développé qu'aujourd'hui. La note envoyée démontre le savoir-faire sur le territoire. Le contrat local de santé avait préconisé des éléments ; les indicateurs de santé sur le territoire étant alarmants. Il ressort des statistiques nationales que le taux de cancer est beaucoup plus important sur le territoire. Il estime que la communauté de communes doit développer ce centre et aider les administrés à passer le cap de la maladie, en y investissant. Il ajoute comprendre l'argument de l'utilisation du centre aquatique O2 Falaises pour effectuer les missions de Sport Santé mais les conséquences sur le déficit auraient été les mêmes. Le déficit du Centre aquatique se serait creusé.

Monsieur Sébastien Godeman demande si les terrains de 8.000 mètres carrés situés derrière le centre O2S seront cédés et dans quel budget cette vente sera intégrée.

Monsieur le Président répond que comme toute vente de bien, la vente de ce terrain entrera dans le budget principal.

Monsieur Vincent Rousselin remercie l'ensemble de l'assemblée pour ces échanges. Il poursuit : « Au moment de l'acquisition, vous l'avez rappelé Monsieur le Président, il n'y avait aucune vision sur la politique de santé. Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été dit qu'O2S englobait toutes les actions en matière de santé sur le territoire mais, je suis désolé c'est faux, notamment pour ce qui est du financement. Et je pense que c'est là où nous ne sommes pas d'accord. Je dénonce une forme de manque de visibilité car tous les chiffres sont mélangés. Certaines activités du centre figurent dans le contrat local de santé mais c'est une infime partie de ce qui compose ce contrat. La majeure partie des actions concrètes financées par la CCVS en matière de santé et qui figurent dans le CLS ne sont pas dans le budget O2S, elles sont dans le budget principal : bourses étudiants, Médicobus, accueil des internes... Elles sont inscrites dans les charges à caractère général du budget principal au chapitre 011 au même titre que d'autres prestations en faveur de la jeunesse ou de la maison des services publics. Ça je ne l'invente pas, c'est écrit en page 4 du document

de présentation du budget primitif 2025. Monsieur Moreau, dans sa présentation, il y a quelques minutes, a également évoqué que ce contrat local de santé était dans une ligne du budget principal. Donc non, O2S ne reflète pas tout ce que nous faisons en matière de santé, pour moi il reflète le fonctionnement courant d'un établissement public avec l'entretien, le chauffage, la masse salariale qui, en plus, est spécifique. Oui l'établissement accueille certaines actions utiles en matière de santé mais la plupart sont financées non pas dans ce budget mais dans le budget principal. Il existe une forme de confusion entre les chiffres et les responsabilités. Je pense que cela nécessite davantage de transparence. On parlait notamment du foncier de l'hôpital, cela mériterait plus de transparence sur la vraie politique de santé si telle est la volonté de la CCVS. Je dirais : oui a une politique de santé ambitieuse, non à cette confusion autour du rôle et du budget d'O2S et non à cette forme de chantage affectif qui consiste à dire : « critiquer O2S, c'est être contre la santé ». Je pense qu'on peut faire mieux collectivement mais cela suppose des choix clairs, une vraie stratégie et non le risque de fuite en avant budgétaire car à la fin c'est le risque d'avoir des habitants qui payent les conséquences d'une gestion floue. »

Monsieur le Président répond que les habitants dans le besoin n'auront pas les moyens de se soigner dans l'avenir. Il affirme que tant qu'il sera président, il ne laissera pas les habitants avec un manque de soins, même s'ils n'ont pas les moyens. Il ajoute : « Je ne rougirais pas du tout pour dire que je prends dans le budget principal pour mettre des choses en place des actions pour que les administrés puissent se soigner sur le territoire. Dans un an il y a des élections et nous verrons ce qu'il en ressortira, mais d'ici là, je ne changerai pas ma politique tel qu'on l'a menée jusqu'à maintenant. Je n'ai jamais dit à titre personnel que tu étais contre la santé. »

Monsieur Michel Barbier souhaite préciser que la politique de santé intervient sur la prévention primaire, secondaire (dépistage) et tertiaire (soins). O2S Sport Santé Bien Être améliore la qualité des soins. Il précise que la prévention correspond à un pan entier de la politique de santé. Il considère qu'un lieu de prévention et de soins ne doit pas être mélangé avec un lieu de sport ou d'éducation. Il est donc intéressant d'avoir deux entités, O2Falaises et O2S Sport Santé Bien Être. Ce lieu très original a été remarqué par l'ARS Normandie lorsqu'il a été présenté durant un colloque sur la santé et le sport au moment des JO. Monsieur Michel Barbier conclut : « C'est important pour moi d'avoir deux lieux distincts, l'un dédié aux soins et l'autre au sport. Il est important de ne jamais les confondre. »

Madame Martine Douay voudrait ajouter que tous les élus ont reçus en février l'état de toutes les activités qui ont lieu et le nombre de participants organisés à O2S Sport Santé Bien Être dans le cadre du CLS.

Monsieur le Président souhaite rappeler qu'O2S Sport Santé Bien Être permet un accès aux soins par le biais du Médicobus. Aujourd'hui, nous avons des permanences de médecins au sein de l'établissement. Il invite les membres de l'assemblée à se rendre dans l'établissement pour se rendre compte de ce qui est proposé. Il rappelle que tous les lundis le Médicobus est présent. Aujourd'hui, grâce au Médicobus, des patients (241 personnes) peuvent à nouveau avoir un médecin traitant ce qui n'est pas négligeable.

Monsieur le Président ajoute assumer aujourd'hui le fait que l'équilibre budgétaire sera difficilement atteignable puisque l'établissement n'est pas extensible. Cependant, la vente du terrain derrière l'établissement viendrait en déduction de ce déficit.

Monsieur Michel Barbier indique que le Médicobus est géré par l'association Appui Santé. La Communauté de communes a mis un lieu à disposition et finance l'association. Ainsi le centre O2S Sport Santé Bien Être a eu l'opportunité d'être un lieu pour accéder aux soins.

🗳️ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, approuve par :

- 39 voix pour ;

- 6 voix contre : Madame Guislaine Sire, Monsieur Yves Mainnemarre, Madame Isabelle Vandenberghe, Monsieur Jean- Charles Vitaux, Monsieur Vincent Rousselin, Monsieur Benoit Ozenne

- 0 abstentions.

le budget annexe « O2S Sport Santé Bien Être » 2025 comme arrêté ci-dessus.

10/Vote du Budget annexe « Hôpital et EHPAD »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025 et tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025. Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 225 653.35 euros.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	20 220,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	74 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		94 220,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 000,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		46 000,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		140 220,00	0,00	72 000,00	0,00	72 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		140 220,00	0,00	72 000,00	0,00	72 000,00
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						13 053,35
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						85 053,35

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « Hôpital et EHPAD » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 20 « immobilisations incorporelles » il s'agit de la maîtrise d'œuvre déclaration de projet, de frais d'insertion et de publicité. Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », il s'agit de l'acquisition de terrain, de frais et d'indemnités d'éviction.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « Hôpital et EHPAD » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	49 326,27	0,00	13 053,35	0,00	13 053,35
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		49 326,27	0,00	13 053,35	0,00	13 053,35
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		49 326,27	0,00	13 053,35	0,00	13 053,35

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	66 220,00		69 000,00	0,00	69 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		3 000,00	0,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		66 220,00		72 000,00	0,00	72 000,00

TOTAL	115 546,27	0,00	85 053,35	0,00	85 053,35
--------------	-------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	85 053,35
---	------------------

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » il s'agit de l'affectation de résultat 2024.

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « Hôpital-EHPAD » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	47 000,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		47 000,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
66	Charges financières	33 000,00	0,00	22 600,00	0,00	22 600,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		80 000,00	0,00	68 600,00	0,00	68 600,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	66 220,00		69 000,00	0,00	69 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		3 000,00	0,00	3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		66 220,00		72 000,00	0,00	72 000,00

TOTAL	146 220,00	0,00	140 600,00	0,00	140 600,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	140 600,00
--	-------------------

Lors de la présentation des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Hôpital-EHPAD » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011 « charges à caractère général » il s'agit de remboursement de frais à la collectivité, les frais d'entretien et de réparation, le transfert de charge, les taxes foncières. En charges financières au chapitre 66, il s'agit des intérêts d'emprunts. Concernant les dépenses d'ordre, chapitre 042 « opérations d'ordres et de transfert entre section » il s'agit des amortissements.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes de fonctionnement du budget annexe « Hôpital – EHPAD » :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	131 567,08	0,00	125 947,08	0,00	125 947,08
Total des recettes de gestion courante		131 567,08	0,00	125 947,08	0,00	125 947,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		131 567,08	0,00	125 947,08	0,00	125 947,08

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	131 567,08	0,00	125 947,08	0,00	125 947,08
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	14 652,92
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	140 600,00
--	-------------------

Lors de la présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 75 « autre produits de gestion courante », il s'agit de la couverture de déficit prévisionnelle.

Monsieur le Président rappelle que la création de ce budget est liée à un choix fait collectivement : l'acquisition de terrains en vue de permettre la relocalisation de l'hôpital de Eu. Il rappelle aux membres du Conseil communautaire qu'au final, la rétrocession des terrains se fera, au profit de l'hôpital, gracieusement. Monsieur le Président insiste sur le fait que les terrains seront donnés par la Communauté de Communes. Il ajoute que ce budget annexe est financé par une subvention d'équilibre du budget principal. Il précise ce fait pour éclaircir la situation, qui concerne également la santé.

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

⊙ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « Hôpital et EHPAD » pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

11/Vote du Budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025 et tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025. Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 7 903 891.92 euros.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	231 000,00	0,00	288 000,00	0,00	288 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		231 000,00	0,00	297 000,00	0,00	297 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		44 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		275 000,00	0,00	339 000,00	0,00	339 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	275 000,00	0,00	339 000,00	0,00	339 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	116 141,92
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	455 141,92
---	-------------------

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 20 « immobilisations incorporelles », il s'agit de l'acquisition de logiciel de facturation redevance spéciale et du contrôle d'accès à la déchetterie. Au chapitre 21 « immobilisations corporelles » il s'agit d'investissements pour les déchetteries de Beauchamps et Le Tréport, d'achat de matériel pour l'amélioration du quai de la déchetterie de Ault, des locaux pour les agents de déchetterie de Beauchamps et Le Tréport, de matériel informatique et de l'achat de composteurs.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	116 141,92	0,00	116 141,92
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		30 000,00	0,00	146 141,92	0,00	146 141,92
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		30 000,00	0,00	146 141,92	0,00	146 141,92

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	59 750,00		114 750,00	0,00	114 750,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	185 250,00		194 250,00	0,00	194 250,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		245 000,00		309 000,00	0,00	309 000,00

TOTAL	275 000,00	0,00	455 141,92	0,00	455 141,92
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	455 141,92
---	-------------------

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves » il s'agit de la FCTVA.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 987 200,00	0,00	7 115 750,00	0,00	7 115 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 987 700,00	0,00	7 136 750,00	0,00	7 136 750,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00		1 500,00	0,00	1 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 991 700,00	0,00	7 139 750,00	0,00	7 139 750,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	59 750,00		114 750,00	0,00	114 750,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	185 250,00		194 250,00	0,00	194 250,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		245 000,00		309 000,00	0,00	309 000,00

TOTAL		7 236 700,00	0,00	7 448 750,00	0,00	7 448 750,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						7 448 750,00

Lors de la présentation des dépenses de fonctionnement du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 11 « charges à caractère général » il s'agit du marché de collecte et de traitement des déchets, de l'étude d'optimisation en déchetterie, conception et impression de calendrier de collecte notamment. Monsieur Jérémy Moreau rappelle que le montant de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) a augmenté en passant de 58 à 65€ la tonne. Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », il s'agit de pénalités sur marché suite à la résiliation du marché avec Véolia. Le marché a été dénoncé et, à l'issue d'une nouvelle mise en concurrence, un autre prestataire a été retenu avec une offre économiquement plus avantageuse pour la collectivité.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes de fonctionnement du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 000,00	0,00	92 500,00	0,00	92 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 855 518,00	0,00	5 389 257,00	0,00	5 389 257,00
74	Dotations et participations (3)	1 050 000,00	0,00	1 038 000,00	0,00	1 038 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 242 182,00	0,00	928 993,00	0,00	928 993,00
Total des recettes de gestion courante		7 236 700,00	0,00	7 448 750,00	0,00	7 448 750,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 236 700,00	0,00	7 448 750,00	0,00	7 448 750,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	7 236 700,00	0,00	7 448 750,00	0,00	7 448 750,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 448 750,00
--	---------------------

Au chapitre 70 « produits de services, domaines et ventes diverses » il s'agit de la vente des composteurs et de la redevance spéciale. Au chapitre 731 « fiscalité locale » il s'agit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Monsieur le Président signale que le maximum attendu concernant la TGAP est arrivé. Il espère que l'augmentation s'arrêtera là mais reste inquiet au vu du contexte et des difficultés financières de l'Etat.

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés » pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

12/Vote du Budget annexe « Mobilité »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 27 mars 2025 et tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 18 mars 2025. Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 615 000 euros.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	35 000,00	0,00	455 000,00	0,00	455 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	75 000,00	10 000,00	65 000,00	0,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	93 000,00	10 000,00	140 000,00	0,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		203 000,00	20 000,00	660 000,00	0,00	680 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		203 000,00	20 000,00	660 000,00	0,00	680 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	203 000,00	20 000,00	660 000,00	0,00	680 000,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					680 000,00
---	--	--	--	--	-------------------

A la présentation des dépenses d'investissement, Monsieur Jérémy Moreau donne les précisions suivantes :

Au chapitre 20 « immobilisations incorporelles » il s'agit de l'étude mobilité, de maîtrises d'œuvre, du désenclavement du port et du centre-ville des villes sœurs. Au chapitre 204 « subventions d'équipement versées », il s'agit des primes à l'achat de vélo à assistance électrique. Au chapitre 21 « immobilisations corporelles » il s'agit de l'aménagement du chemin entre verre et mer, et la sortie de l'indivision chemin vert du Petit Caux notamment.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « Mobilité » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	60 000,00	0,00	165 000,00	0,00	165 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		60 000,00	0,00	165 000,00	0,00	165 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	59 500,00	0,00	111 000,00	0,00	111 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		59 500,00	0,00	111 000,00	0,00	111 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		119 500,00	0,00	276 000,00	0,00	276 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	33 500,00		333 198,77	0,00	333 198,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		83 500,00		383 198,77	0,00	383 198,77

TOTAL	203 000,00	0,00	659 198,77	0,00	659 198,77
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					20 801,23
--	--	--	--	--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					680 000,00
---	--	--	--	--	-------------------

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 13 « subventions d'investissement » il s'agit de la dotation de soutien à l'investissement. Au chapitre 10 « dotations fonds divers et réserves » il s'agit du reversement de la taxe d'aménagement par les communes membres et de la FCTVA.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « Mobilité » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	499 000,00	0,00	491 801,23	0,00	491 801,23
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	80 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		579 000,00	0,00	551 801,23	0,00	551 801,23
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		579 000,00	0,00	551 801,23	0,00	551 801,23
023	Virement à la section d'investissement (4)	33 500,00		333 198,77	0,00	333 198,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		83 500,00		383 198,77	0,00	383 198,77
TOTAL		662 500,00	0,00	935 000,00	0,00	935 000,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						935 000,00

Lors de la présentation des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Mobilité » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011 « charges à caractère général » il s'agit du transport à la demande, de la LICO, l'opération savoir rouler à vélo, et le remboursement de frais de personnel à la collectivité. Au chapitre 014 « atténuations de produits » il s'agit du remboursement du versement mobilité aux communes membres contribuables.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes de fonctionnement du budget annexe « Mobilité » :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	354 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
74	Dotations et participations (3)	9 600,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	298 900,00	0,00	332 000,00	0,00	332 000,00
Total des recettes de gestion courante		662 500,00	0,00	935 000,00	0,00	935 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		662 500,00	0,00	935 000,00	0,00	935 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		662 500,00	0,00	935 000,00	0,00	935 000,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						935 000,00

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 731 « fiscalité locale » il s'agit du versement mobilité. Au chapitre 74 « dotations et participations », concerne la subvention Génération vélo. Enfin au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », c'est une couverture de déficit prévisionnelle.

Monsieur le Président cède la parole aux membres de l'assemblée.

Monsieur Bruno Saintyves explique que le service de Transport à la Demande (TAD) a transporté plus de 2.200 voyageurs. Ce service va évoluer dans son maillage puisqu'à partir du 1^{er} mai il y aura 85 points d'arrêt sur le territoire à proximité des campings, des maisons de santé et des structures communautaires notamment. La ligne régulière LICO démarre correctement avec plus de 400 voyageurs véhiculés depuis le début d'année. Cette ligne permet à de nombreux salariés de se déplacer gratuitement chaque jour. Monsieur Bruno Saintyves informe les membres de l'assemblée que, dans le cadre de mai à vélo, opération nationale pour favoriser le développement du vélo et des mobilités douces, la communauté de communes organise une randonnée à vélo le 10 mai au départ de la salle Michel Audiard avec un déplacement vers Incheville. Des ateliers et une animation sont prévues sur les thématiques de la mobilité. Il invite les membres de l'assemblée à participer à cette matinée qui sera conviviale.

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question il est procédé au vote.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « Mobilité » pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

13/ Fonds d'accompagnement financier aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres : modification du règlement et validation de la programmation 2025

Monsieur le président de s'exprimer ainsi : « Voilà une politique communautaire très utile, mais un peu victime de son succès cette année. Vous vous en souvenez, fin 2019, nous avons décidé de mettre en place un outil de redistribution financière à l'échelle du bloc local.

Au départ prévu pour représenter un volume financier d'un million d'euros par an, cette année, l'arbitrage a été compliqué car nous avons instruit 26 dossiers, dont 22 déclarés éligibles, pour un montant total d'aides demandées à la communauté de communes de 2.695.694,61 euros.

Clairement cela n'était pas soutenable et nous avons dû nous repencher sur les règles de répartition pour rester dans l'enveloppe. Mais, même si cette année, il y a des petites baisses sur ce qui était espéré, je ne veux pas que nous oublions la chance de pouvoir bénéficier de ce dispositif. C'est parfois un vrai coup de pouce pour nos communes.

Nous avons en plus fait l'effort de porter le budget de principe de 1 million d'euros à 1,6 millions d'euros. C'est déjà énorme.

Ce qui donne une répartition sur 6 ans de plus de 6,2 millions d'euros. C'est une véritable courroie d'entraînement de l'investissement sur le territoire

Pour arriver le plus équitablement possible à cela, nous vous proposons de faire évoluer les règles de répartition, pour que la programmation qui vous est exposée dans le tableau de votre note de synthèse puisse entrer dans l'enveloppe.

Je ne vais pas vous faire la lecture exhaustive des montants alloués, juste vous proposer d'appliquer pour cette année :

- Un taux maximal de participation de la Communauté de 20% est attribuable aux communes de plus de 2.000 habitants, avec une assiette maximale éligible de 900.000 euros
- Un taux maximal de participation de la Communauté de 25% est attribuable aux communes de 1.000 à 2.000 habitants, avec une assiette maximale éligible de 900.000 euros

Tout cela couplé avec un maximum de versement de 180.000 euros par commune

Les dossiers parvenus hors délai sont déclarés inéligibles conformément aux précédentes stipulations du fonds

Les dossiers déposés dans les délais impartis, et qui sont inéligibles au vu du règlement du fonds, sont requalifiés en demande d'aide forfaitaire afin que les communes concernées puissent obtenir au minimum 3000 euros de la communauté de communes sur des dépenses du cadre de vie. »

Monsieur le président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question il est procédé au vote.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

○ De valider l'évolution des règles d'attribution du fonds à savoir, cumulativement :

- Un taux maximal de participation de la Communauté de 20% est attribuable aux communes de plus de 2.000 habitants, avec une assiette maximale éligible de 900.000 euros
- Un taux maximal de participation de la Communauté de 25% est attribuable aux communes de 1.000 à 2.000 habitants, avec une assiette maximale éligible de 900.000 euros
- Un taux maximal de participation de la Communauté de 30% est attribuable aux communes de moins de 1.000 habitants, avec une assiette maximale éligible de 300.000 euros (*dispositions inchangées par rapport aux précédentes règles d'attribution*)
- Un taux maximal de participation de la Communauté de 50% est attribuable aux communes de moins de 1.000 habitants, sur une assiette éligible ramenée à 80.000 euros (*dispositions inchangées par rapport aux précédentes règles d'attribution*)
- Il est appliqué un maximum de versement de 180.000 euros par commune
- Les dossiers parvenus hors délai sont déclarés inéligibles conformément aux précédentes stipulations du fonds
- Les dossiers déposés dans les délais impartis, et qui sont inéligibles au vu du règlement du fonds, sont requalifiés en demande d'aide forfaitaire.

○ D'attribuer au titre de la programmation 2025, les abondements financiers pour un montant total de 1 828 575,88 euros, et tels que repris et répartis dans le tableau ci-après ;

○ D'autoriser Monsieur le Président à liquider les sommes sur présentation des factures, et d'un état détaillé certifié par la DRFIP, et dans le respect des dispositions prévues par les précédentes délibérations du Conseil Communautaire

- o D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte ou convention et à entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération.

N° COMMUNE	Porteur de projet	Montant de la subvention maximale attribuée	Objet de l'opération
1	ALLENAY	0,00	Sans objet : pas de demande
2	AULT	143 660,50	Restauration de l'Eglise St Pierre Phase 1
3	BAROMESNIL	3 000,00	Objet libre (aide forfaitaire) inéligibilité demande initiale (garage communal)
4	BEAUCHAMPS	3 000,00	Objet libre : aide forfaitaire
5	BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE	3 000,00	Objet libre : aide forfaitaire
6	BUIGNY-LES-GAMACHES	17 601,26	Travaux de maîtrise énergétique dans un logement communal
7	CRIEL-SUR-MER	180 000,00	Création d'un cheminement piéton à Criel Plage et travaux de réaménagement et sécurisation du boulevard Mermoz
8	DARGNIES	14 002,00	Réaménagement et sécurisation de la place de la mairie
9	EMBREVILLE	0,00	Sans objet : demande hors délai
10	ETALONDES	3 000,00	Objet libre : aide forfaitaire
11	EU	75 792,76	Travaux de maîtrise énergétique : relamping leds dans diverses rues
12	FLOQUES	90 000,00	Réaménagement et sécurisation de la traversée du village, avec pistes cyclables et cheminements piétons
13	FRIAUCOURT	9 009,97	travaux de maîtrise énergétique dans un bâtiment communal
14	GAMACHES	180 000,00	Requalification du centre bourg - phase 2
15	INCHEVILLE	0,00	Sans objet : demande hors délai
16	LE MESNIL REAUME	77 216,89	Aménagement, sécurisation et réalisation de cheminements piétons
17	LE TREPORT	180 000,00	Aménagement d'une aire de Camping-car
18	LONGROY	46 000,00	Réaménagement et sécurisation de la traversée du village avec pistes cyclables et cheminements piétons - phase 2
19	MELLEVILLE	90 000,00	Aménagement et sécurisation des abords de la nouvelles mairies avec cheminements "doux" et aire de jeux
20	MERS-LES-BAINS	180 000,00	Réhabilitation de la galerie Jules Barni - phase 2
21	MILLEBOSC	3 000,00	Objet libre (aide forfaitaire) inéligibilité demande initiale (réparation de chaussée à titre principal)
22	MONCHY-SUR-EU	75 000,00	Redynamisation du centre bourg - phase 1 : acquisitions foncières
23	OUST-MAREST	90 000,00	Aménagement et sécurisation des abords de la place Pinot avec création de cheminements "doux"
24	PONTS-ET-MARAIS	90 000,00	Réaménagement et sécurisation de la traversée du village avec pistes cyclables et cheminements piétons
25	ST PIERRE EN VAL	3 292,50	travaux de maîtrise énergétique dans un bâtiment communal
26	SAINT QUENTIN LA MOTTE	180 000,00	création d'une salle multi accueil - phase 2
27	SAINT REMY BOSROCOURT	90 000,00	Réaménagement et sécurisation de voies aux abords de l'école avec pistes cyclables et cheminements piétons
28	WOIGNARUE	0,00	Sans objet : pas de demande
TOTAL		1 828 575,88	

CODE COULEUR EXPLICATIF
Taux 20% - Commune de plus de 2000 hab - assiette éligible 900 000
Taux 25% - Commune de 1000 à 2000 hab - assiette éligible 500 000
Taux 30% - Commune de moins de 1000 hab - assiette éligible 300 000
Taux 50 % - commune de moins de 1000 hab - assiette éligible 80000
Application du maximum de versement 180 000 euros
Pas de dossier adressé
Dossier adressé hors délai
Dossier sollicitation l'aide forfaitaire de 3 000 euros
Dossier requalifié en aide forfaitaire car inéligibilité du projet

14/ Détermination du Périmètre Délimité des Abords (PDA) de Mers-les-Bains

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Alain Trouessin pour la présentation de ce point.

Monsieur Alain Trouessin précise qu'actuellement la commune de Mers-les-Bains dispose de deux protections concernant le patrimoine architecturale et urbain générant deux rayons de 500 mètres autour de la Villa RIP et les boutiques de la rue Jules Barni. Il est à noter la spécificité des monuments protégés. L'un se trouve au cœur du Site Patrimonial Remarquable (SPR) dont son rayon de protection sort de l'emprise communale mersoise se développant sur la commune du Tréport. Quand l'autre se trouve en périphérie du SPR, ces abords se développant de presque moitié sur le SPR mais également sur les reliefs et espaces naturels environnant et la ville ancienne.

L'ensemble de ces abords, bien que permettant une protection suffisante des deux cœurs historiques de la ville semblent insuffisants dans la prise en compte des environs paysagers. En effet, des abords ne permettent pas d'englober les terrains naturels vides de la commune et dont l'étude a plusieurs fois mis en évidence la nécessité de les conserver en état.

C'est dans ce contexte qu'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) devrait se substituer aux deux rayons de 500 mètres actuels.

Lors de l'arrêt du PLU de Mers-les-Bains, le Conseil communautaire s'était positionné favorablement au dossier, qui a également fait l'objet d'un avis favorable avec prescription du Commissaire enquêteur.

Une erreur matérielle s'étant cependant glissée dans la composition du périmètre, puisque le PDA est applicable autour des Galeries de la rue Jules Barni mais le périmètre des 500m autour de la villa RIP continue à s'appliquer.

Cette modification peut en outre faire l'objet d'une enquête publique conjointe avec à celle du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Mers-les-Bains/Le Tréport.

Il y a donc lieu aujourd'hui de se prononcer sur le dossier corrigé qui était joint en annexe de la convocation.

Monsieur le président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

○ Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité

- de rendre un avis favorable au projet corrigé de Périmètre Délimité des Abords (PDA) de la Commune de Mers-les-Bains.

- de transmettre le dossier à Monsieur le Préfet en tant qu'autorité compétente pour l'organisation d'une enquête publique conjointe à celle du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Mers-les-Bains/Le Tréport.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires, à signer tout acte ou tout autre document et à entreprendre toute démarche concourant à la réalisation de ces acquisitions.

15/ Signature du nouveau contrat CITEO/Adelphé intitulé « Contrat type pour la collecte sélective » pour la période d'agrément 2025-2029 (filière des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphique).

Monsieur le président précise que ce point a l'air compliqué mais que néanmoins c'est assez simple : les éco organismes qui prennent en charge la collecte sélective doivent recevoir des agréments qui obéissent à un cahier des charges précis. CITEO /ADELPHE y ont répondu et ont vu leurs agréments renouvelés.

En conséquence, les contrats signés avec les « gestionnaires » de déchets doivent être revus. C'est l'objet du point présenté à l'ordre du jour. Monsieur le Président précise également qu'à part accepter les contrats type proposés, il n'y a pas vraiment de marges de négociation.

Monsieur le Président précise que contrat fixe d'une part les modalités du soutien technique et financier apporté par l'Eco-organisme en vue d'aider la Collectivité à contribuer à l'atteinte des

objectifs et d'autre part les modalités de pourvoi assuré par l'Eco-organisme pour la gestion des Flux développement et des refus de tri issus des centres de tri dans le respect du principe de libre administration des collectivités territoriales.

Ce Contrat porte également sur l'ensemble des Matériaux d'emballages ménagers (acier, aluminium, papiers cartons, plastiques et verre) et les imprimés papiers et papiers à usage graphique.

Monsieur le Président rappelle que l'ensemble des éléments financiers étaient joints dans la convocation.

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question il est procédé au vote.

- Après en avoir délibéré, et toutes questions voulues ayant pu être posées, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité
- D'opter pour la conclusion du contrat type pour la collecte sélective proposé par CITEO/ADELPHE au titre de la filière emballages ménagers, imprimés papier et papiers à usage graphique.
- D'autoriser le Président à signer, par voie dématérialisée, ledit contrat type avec CITEO/ADELPHE, couvrant la période 2025-2029 et à signer tout acte ou document et à entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération.
- D'opter pour l'option de reprise Filière pour l'ensemble des matériaux.
- D'autoriser le Président à signer les contrats de reprise de matériaux relatif à l'option de reprise Filière et à signer tout acte ou document et à entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération.

16/ Questions et informations diverses

Madame Guislaine Sire indique que lors de l'une de ses permanences, elle a reçu une administrée qui lui a déclaré avoir été reçue par un conciliateur présent à la CCVS mais que celui-ci a refusé de prendre en charge sa demande en raison de son lieu de domicile situé dans la Somme.

Monsieur le Président répond qu'il se renseignera auprès de la Maison des Services Publics (France Service) qui gère les permanences de conciliateur. Il demande à Madame Sire de lui transmettre les coordonnées de cette administrée afin de résoudre ce problème.

Madame Guislaine Sire indique que sa deuxième question concerne l'ADIL. Madame Sire déclare que la communauté de communes est subventionnée par le fonds de péréquation à hauteur de 26.000 euros par la Poste et 30.000 euros de l'Etat. Elle s'interroge donc sur la non-adhésion de la CCVS à l'ADIL 80. Elle explique que l'ADIL 76 n'apporte pas les mêmes services que l'ADIL 80 et ne traite pas les sujets de la Somme. Elle souhaiterait que la CCVS puisse adhérer à l'ADIL80 ce qui permettrait la mise en place d'une permanence, par exemple mensuelle, à Gamaches et éviterait les déplacements sur la ville d'Eu pour les gamachois.

Monsieur Le Président répond que la CCVS travaille pour l'ensemble du territoire et pas spécifiquement pour une commune. Le TAD a été mis en place pour que les administrés puissent se déplacer à la Maison des Services Publics. Actuellement, Monsieur le Président n'a que des retours positifs concernant la Maison des Services Publics (France Service). Monsieur le Président rappelle que France Service reçoit l'ensemble des personnes du territoire.

Monsieur Jérémy Moreau répond que la communauté de communes touche le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire pour la Maison France Services mais cela n'a aucun lien avec La Poste et le fonds de péréquation.

Monsieur le Président indique qu'il reviendra vers Madame Sire pour éclaircir ces différents points.

Sans autre remarque, la séance est levée 20h10.

Le Président
Eddie FACQUE

Le Secrétaire de séance
Vincent ROUSSELIN